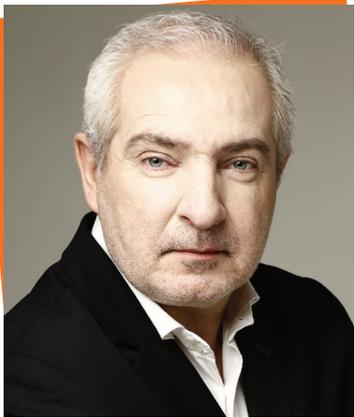




COMITÉ TECHNIQUE MINISTÉRIEL MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

En 2014, l'enjeu électoral prend toute sa force avec l'élection du Comité Technique Ministériel, une instance de concertation majeure. Le traitement des questions liées aux effectifs, à la politique indicière et indemnitaire, aux formations et qualifications, ou aux conditions de travail, sera déterminant. Toutes les catégories de personnel seront représentées, toutes auront destins liés. L'accord majoritaire constitue le point d'orgue du dialogue social : 50% de représentativité obligatoires pour valider un accord. Rarement des élections professionnelles concentreront autant d'enjeux. **La Fédération de Syndicats du Ministère de l'Intérieur Force Ouvrière** appelle tous les agents publics à se rendre massivement aux urnes et à apporter leurs suffrages à la liste F.S.M.I-FO. La participation



Henri MARTINI
Secrétaire général FSMI-FO

électorale et les résultats indiqueront à nos gouvernants s'ils peuvent ou non poursuivre dans la voie de l'austérité et de la régression sociale.

Les fonctionnaires sont fragilisés par une politique d'austérité budgétaire qui abîme les acquis et désagrège la protection sociale. De la Révision Générale des Politiques Publiques à la Modernisation de l'Action Publique, les Services de la République s'affaiblissent sous les coups de boutoir de réformes successives. Les plus faibles doivent payer cash ! Point d'indice congelé et conditions de travail déplorables, voilà pour les conséquences qui écrasent le pouvoir d'achat et détériorent la qualité du service dû à nos concitoyens. Dans ce marasme, plus que jamais **FORCE OUVRIÈRE** et ses syndicats sont en première ligne et résistent, confirment leur indépendance quelle que soit la couleur politique. Pas de services publics efficaces sans personnels motivés et rémunérés dignement. **Les listes F.S.M.I-FO sont la garantie de mener ces combats pour la défense individuelle et collective, la préservation des droits sociaux et la continuité du service public.**



Jean-Claude MAILLY
Secrétaire général FO



Georges KNETCH
 Secrétaire général



Christine MAROT
 Secrétaire générale



Henri MARTINI
 Secrétaire général



Assan MEZIANE
 Secrétaire général



Hervé EMO
 Secrétaire général



Laurent CAUQUIL
 Secrétaire général



Christian BOISSIN
 Secrétaire général



Henri MARTINI
 Secrétaire général
 F.S.M.I.

Force Ouvrière est la première organisation syndicale représentative dans la Fonction Publique de l'Etat. Son influence s'étend après élection en raison de la cohérence de ses positions et de la vigueur de son action.



Jean HEDOU

Secrétaire général



Brigitte PERROT

Secrétaire générale



Gilles GOULM

Secrétaire général

M I

DE SYNDICATS
DE L'INTÉRIEUR
OUVRIÈRE



Pascale MASET

Secrétaire générale



Christian THEBEAUD

Secrétaire général



MARTINI
e général
I-FO



Pierrick BRIANT

Secrétaire général

Gel du point d'indice, réformes injustes des régimes de retraite, défense des services publics, Force Ouvrière et ses syndicats sont en première ligne pour résister au démantèlement de la protection sociale.



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Scrutin du 4 décembre 2014

Les élections professionnelles de décembre 2014 intéressent 5,5 millions d'agents de la fonction publique. Au ministère de l'intérieur, plus de 170 000 agents pourront élire leurs représentants du personnel au comité technique ministériel.



Les opérations de vote seront organisées sur une seule journée - **le jeudi 4 décembre 2014** - un véritable défi lancé aux électeurs. A l'issue du scrutin, le comité technique ministériel sera installé pour une durée de 4 ans.

DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES, UN ENJEU CAPITAL !

Le vote pour le renouvellement du comité technique ministériel installera les représentants du personnel pour un mandat de quatre ans. La totalité des catégories de personnel du ministère de l'intérieur, et les personnels rattachés, participeront de concert à un scrutin d'une importance capitale. Les questions d'organisation et de fonctionnement des services, la politique indicière et indemnitaire, les règles statutaires, les conditions de travail relèveront des compétences de l'instance. Dans le même temps, seront également renouvelés par vote les commissions paritaires et les comités techniques de proximité et

nationaux de la direction générale de la police nationale et du secrétariat général. Les résultats électoraux détermineront la représentativité syndicale et définiront la composition des instances de concertation que sont les Conseils supérieurs de la fonction publique, et désormais le Conseil commun de la fonction publique. L'instance nouvellement créée rassemblera les représentants syndicaux des trois conseils supérieurs. Ces élections sont capitales dans le contexte d'une politique budgétaire d'austérité dénoncée par Force Ouvrière, et combattue à tous les niveaux de la fonction publique.

Voter pour la Fédération de Syndicats du Ministère de l'Intérieur Force Ouvrière -F.S.M.I-FO- c'est adhérer à la Défense des Services publics, des conditions de travail. Au moment où s'ouvre le grand chantier des carrières et des rémunérations, il est impératif de renforcer la représentativité syndicale là où d'autres misent sur son affaiblissement.

**Pas de République
sans Service public !**



**Pour la défense
des Droits sociaux !**